

## Un spécial été tout numérique pour le magazine du conseil départemental

Le n°69 du magazine d'informations du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle sera disponible sur le site internet du Département à partir du jeudi 13 juillet 2017. Une première avant le retour au format papier le 30 octobre prochain.



A titre exceptionnel, le magazine du conseil départemental sera entièrement numérique cet été. Idéal pour celles et ceux qui, pendant la période estivale, voudront prendre connaissance des dernières informations du Département !

Une liseuse adaptée aux différents supports (smartphone, tablette, ordinateur) sera disponible à l'adresse suivante : [www.meurthe-et-moselle.fr/mag69](http://www.meurthe-et-moselle.fr/mag69)

Le magazine sera largement consacré à l'été avec des reportages au Château des Lumières à Lunéville et à la Cité des paysages à Sion, sans oublier Mondial Air Ballons, un retour sur le Tour de France en Meurthe-et-Moselle et un agenda de huit pages fourmillant d'idées pour l'été dans le département.

La partie plus institutionnelle reviendra sur les grands dossiers du conseil départemental : le schéma de l'autonomie (personnes âgées et personnes handicapées), l'Assemblée Départementale des Collégiens (ADC), le nouveau tarif d'un repas dans les cantines des collèges à 1 € pour 3 500 familles ; le défi transfrontalier et aussi le déploiement du très haut débit et la fibre à l'habitant.

Autres sujets évoqués : l'appui à la profession agricole, la culture, la Médiathèque départementale et les infos dans les territoires.

Le portrait est consacré à Stéphane Vosgien, président de l'organisme de défense et de gestion (ODG) de l'AOC Côtes de Toul.

Enfin, Abdenour Bidar, philosophe, évoque dans la rubrique « Mise au point » la Fraternité, en amont des journées « Fraternité générale ! » qui se tiendront du 13 au 15 octobre.

Des contenus augmentés sont également proposées.

**Renseignements - Direction de la communication du conseil départemental :**  
**03 83 94 54 99 - [dircom@departement54.fr](mailto:dircom@departement54.fr)**